



CONSEIL DE LA COMMUNAUTE FRANÇAISE

Session 1981-1982

3 MARS 1982

PROPOSITION DE MODIFICATION

DU REGLEMENT DU CONSEIL (1)

DEPOSEE PAR MM. **A. LAGASSE** ET **J. LEPAFFE**

(1) Article 74 du Règlement du Conseil.

DEVELOPPEMENTS

L'expérience montre qu'en raison de la multiplicité des tâches qui incombent aux parlementaires, il arrive assez fréquemment que le président et le vice-président d'une commission se trouvent simultanément empêchés de participer aux travaux de celle-ci.

Dans un souci d'efficacité, il paraît dès lors utile de prévoir un deuxième vice-président.

A. LAGASSE.

PROPOSITION DE MODIFICATION

DU REGLEMENT DU CONSEIL

ART. 13

Au 3^e alinéa, remplacer les mots « un vice-président et un secrétaire » par « un premier vice-président et un deuxième vice-président ».

A. LAGASSE.

J. LEPAFFE.